Professeur de sport

Posté par: formations-concours Publiée le : 4/11/2008 11:56:16

Salaire débutant : 1300 â,¬

Niveau(x) d'étude(s)Â: Bac + 3

Contrairement au professeur d'EPS de l'Éducation nationale, le professeur de sport dépend du ministÃ"re de la Jeunesse et des Sports et est spécialisé dans une discipline précise. Fonctionnaire de catégorie A, il exerce ses fonctions dans trois grands domaines : l'entraînement (des jeunes espoirs par exemple), la formation (des agents du ministÃ"re, des étudiants préparant le BEES, etc.) et la promotion des activités physiques et sportives (son rà le est alors beaucoup plus "politique").

Ses qualités : il est passionné et pédagogue.

Sa formation : le recrutement se fait sur concours (46 postes en 2007) ouvert aux titulaires d'une licence STAPS, d'un BEES 2e degré ou du diplÃ′me de haute montagne Â